

Fiche affectation stagiaires 2nd degré Fiche syndicale de suivi 2021/2022

Note de service du 16-04-2021 publiée au <u>BO n°17 du 29 avril 2021</u> (à lire absolument !!!!)

unsen.elus@ferc.cgt.fr

www.unsen.cgt.fr

Les circonstances sanitaires conduisent cette année à **déposer l'ensemble des documents** demandés par l'administration **de façon dématérialisée** par le biais de l'application SIAL.

Nom:	Prénom :	
Adresse personnelle :		
■ Tel:	Mail :	
Discipline :		
Type de concours (CAPES, CAPLP,	.):	
W	Externe	Interne
	3ème concours	☐ Concours réservé (ou examen professionn
Calendrier 2021 des opéra	ations d'affectation :	
Saisie des vœux sur SIAL (pour chaque concours objet de l'admissibilité pour les lauréats 2021 ou d'une session antérieure en report de stage)		3 mai au 4 juin 2021 midi heure de Paris
Date limite de transmission des p discipline, états de service, demai du privé	· · · · · · · · · · · · · · · ·	3 mai au 4 juin 2021 midi heure de Paris
Date limite de mariage ou PACS		30 juin 2021
Publication des résultats		Du 28 juin au 9 juillet 2021 (selon les disciplines)
Révision d'affectation		Nous contacter : unsen.elus@ferc.cgt.fr
Date de transmission des pièces p autorité parentale conjointe, situa conjointes, affectation en DOM, i et certificats exigés à la nomination	ation de parent isolé, affectations nscription en M2, titres, diplômes	I Des les resultats des attectations en academie
Phase intra-académique		Juillet-Août, calendrier selon les académies
Installation		Accueil des stagiaires fin août puis pré-rentrée le mercredi 1 ^{er} septembre 2021

	Situation profess	ionnelle et administrative	en 2020/2021 :	
	□ Étudiant·e	☐ Inscrit·e en M1	☐ Inscrit·e en M2 ou en doctorat	
	☐ Contractuel·le	□ avec une expérience au cours des 3 derni degré □ avec une expérience	réservé ou d'un examen professionnel professionnelle d'un an et demi à temps plein ères années dans la discipline et dans le second professionnelle d'une année scolaire au cours années dans le second degré public	
sera pr postér SIAL. L qualité	ris en compte, et ce de faço ieurement aux résultats d'a es conditions d'affectation	on définitive, en vue de leur affect affectation, une situation autre que a sont rappelées sur la page ci-cor e fois son affectation en académic	devront effectuer un choix unique et seul ce dernier ation. En aucun cas il ne sera possible de faire valoir, e celle qui aura été déclarée dans l'application dédiée tre. À titre d'exemple, un lauréat ayant fait valoir sa e connue, justifier de la détention d'un master 2 (M2)	
	Option d'affectation	n saisie sur SIAL :	Vœux (dans l'ordre) :	
0	Affectation comme fonct	ionnaire stagiaire		
0	Report de stage (motif :)		
0	Affectation comme PRAG doctorant·e contractuel·le	ou PRCE / Affectation comme e ou ATER		
0	Maintien dans l'enseigne	ment privé		
0	Affectation en classe prép	oa / STS		
0	Détachement en qualité o	de stagiaire		
0	Affectation en centre de l	formation pour PsyEN		
0	Affectation dans une Coll	ectivité d'Outre-Mer		
	Situation familiale a	au 1er juillet 2021 :	Tous les justificatifs sont à déposer en version dématérialisée dans l'onglet « synthèse » en fin de	
	Rapprochement de conjo	ints	saisie dans SIAL	
(marié	·es ou lié·es par un pacte c	ivil de solidarité (PACS) établi au		
plus tard le 30 juin 2021 ou agents ayant la charge d'au moins un		ts ayant la charge d'au moins un	Seuls les contrats de doctorant·e contractuel·le	
enfant	de moins de 18 ans au 1er	septembre 2021, né et reconnu	d'ATER doivent être envoyés par courrier postal avant le 1 ^{er} novembre	
par les	deux parents au plus tard l	e 30 juin 2021, ou ayant reconnu	Mentionner « Gestion des stagiaires », la discipline	
par an	ticipation au plus tard le 3	0 juin 2021, un enfant à naître.	joindre une copie de la fiche de synthèse SIAL. Coordonnées du service ministériel:	
Les en	fants adoptés ouvrent les n	nêmes droits.)	DGRH	
	Autorité conjointe		Bureau des affectations et des mutations des	
	Parent isolé		personnels du 2nd degré (DGRH/B2-2) 72 rue Régnault 75243 Paris cedex 13	
Nomb	ore d'enfants de moins de 1	.8 ans ou à naître :	01 55 55 54 54	

Modalités d'affectations en académie

Vous êtes	Étudiant∙e		Ex contractuel·le					
Vous avez présenté	Inscrit·e	e en M1	Inscrit·e en M2 ou en doctorat	Avec une expérience professionnelle d'un an et demi à temps plein au cours des 3 dernières années dans la discipline et dans le second degré	année scolaire au cours des deux	Titulaire d'un M2 ou d'un M1 obtenu antérieurem ent à l'année 2020-2021 oudispensé des conditions de diplôme	Lauréat des sessions antérieures, enreport de stage (à l'exception des reports pour défaut de M1)	Lauréat des concours PsyEN
Concours externe	Votre académie d'inscription est le SIEC	Votre académie d'inscription est différente du SIEC	Saisie de 6 vœux et procédure d'extension. Affectation en fonction des capacités d'accueil et du barème					
G. 2,	•	Maintenu∙e dans l'académie d'inscription en M1						
Tout concours, toutes voies (externe, interne, 3e concours)				Maintenu-e dans l'académie d'exercice en qualité de contractuel-le ou dans l'académie d'inscription au concours pour les lauréat-es ayant exercé à l'étranger, avec toutefois, la possibilité de saisir 5 vœux et procédure dite d'extension des vœux.	Saisie de 6 vo Affectation en fonctio	•		

Éléments de barème :

Travailleur/Travailleuse handicapé∙e ou BOE	1 000 points	Sur le premier vœu, pièces justificatives à transmettre avant le 4 juin 2021 via SIAL	
Rapprochement de conjoints	150 points	Sur le premier vœu correspondant à la résidence professionnelle du/de la conjoint·e (ou académie d'inscriptior auprès de Pôle emploi le plus proche de la résidence du/de la conjoint·e), ainsi que sur les académies limitrophes suivantes.	
Enfant(s) à charge (dans le cadre du rapprochement de conjoints)	75 points	Par enfant à charge de moins de 18 ans au 1er septembre 2021, sur le premier vœu correspondant à la résidence professionnelle du/de la conjoint·e (ou académie d'inscription auprès de Pôle emploi le plus proche de la résidence du/de la conjoint·e), ainsi que sur les académies limitrophes suivantes.	
Autorité parentale conjointe (Enfant(s) à charge de moins de 18 ans au 1 ^{er} septembre 2021)	225pts pour 1 enfant puis 75pts par enfant supplémentaire	Enfant à charge de moins de 18 ans au 1er septembre 2021, Sur le premier vœu correspondant à la résidence	
Parent isolé (Enfant(s) à charge de moins de 18 ans au 1 ^{er} septembre 2021)	140 points (Forfaitaires)	Enfant à charge de moins de 18 ans au 1er septembre 202 Sur le premier vœu correspondant à l'académie susceptible d'améliorer les conditions de vie de l'enfant ainsi que sur le académies limitrophes suivantes.	
Rang de classement au concours	150 points 135 points 120 points 105 points 90 points 75 points 60 points 45 points 30 points 15 points	1er décile 2ème décile 3ème décile 4ème décile 5ème décile 6ème décile 7ème décile 8ème décile 9ème décile	Sur tous vœux
Lauréat∙es de l'agrégation	100 points		
Lauréats des concours de la session 2021, ex-titulaires de la fonction publique de l'État, territoriale ou hospitalière lors de l'inscription au concours	200 points	Sur le premier vœu correspondant à la dernière académie d'affectation en tant que titulaire de la Fonction publique. Transmettre l'arrêté de nomination antérieure via SIAL avant le 4 juin	
Lauréat·es des concours 2021 justifiant de services comme non-titulaires (sauf GRETA, CNED et Ens. Sup.) d'une durée d'au moins une année au cours des deux dernières années scolaires.	200 points	Sur le premier vœu correspondant à l'académie d'exercice d'au moins un an ETP sur les 2 dernières années comme contractuel·le, MA- GE, AED ou AESH (exercice effectif, hors périodes de congés).	
Lauréat·es des concours 2021 justifiant de services accomplis en qualité d'emploi avenir professeur (EAP)	200 points	Sur le premier vœu qui doit correspondre à l'académie (ou centre de formation PsyEN) où ils ont exercé. Transmettre contrat de travail via SIAL avant le 4 juin	